

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 25 MARS 2015 A 18H30

L'An deux mille quinze et le 25 Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hedwige SOLA, Maire.

A 18 H 35, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Elle propose comme Secrétaire Sandra CHANFREAU.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Sandra CHANFREAU, Secrétaire de Séance.

PRESENTS : H.SOLA - D. DOMENECH - C. BITTER - N. VINUELAS - M. DEMBELE - JL. CONSUL - R. SERRADO - S.CHANFREAU - J.TABELLION - J.P.MARTY- A.CACCOMO - B. ENJALBERT –A. LAMBERT-

ABSENTS: P. TAILHADES (excusé) – S. FEVRIER (représenté).

ORDRE DU JOUR

- 1/ Vote des Comptes Administratifs et des Budgets Primitifs du service des Pompes Funèbres, du service des Eaux et de la Commune.**
- 2/ Recrutement d'un personnel de remplacement par le Centre de Gestion à compter du 1^{er} avril 2015.**
- 3/ Questions diverses.**

1/ Vote des Comptes Administratifs et des Budgets Primitifs du service des Pompes Funèbres, du service des Eaux et de la Commune.

- POMPES FUNEBRES

Monsieur Bitter donne lecture du Compte Administratif de la Régie des Pompes Funèbres :

COMPTE ADMINISTRATIF 2014		
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
AMORTISSEMENTS	818.00	
DEFICIT 2013		8873.98
CERCUEILS	3 503.57	
FOSES	600.00	
ASSURANCE	600.27	
SOINS	424.42	
PERSONNEL	1 243.46	
REMBOURSEMENT MAIRIE PERSONNEL	1 254.00	
	8 443.72	8 873.98
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
OBSEQUES + CERCUEILS	8 364.87	
AMORTISSEMENTS		818.00
AFFECTATION DE RESULTAT		8 055.98
EXCEDENT 2013	2 605.63	
	10970.50	1294.00
	10 970.50	8 873.98

Dépenses Fonctionnement : **8443.72**
Recettes Fonctionnement: **10970.50** ≠ 2526.78

Dépenses Investissement: **8873.98**
Recettes Investissement: **8873.98**
Excédent à reprendre 2015: **2526.78**

Monsieur Bitter demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le Compte Administratif de la Régie des Pompes Funèbres.

Monsieur Bitter présente le Budget Primitif des Pompes Funèbres élaboré par Madame le Maire :

BUDGET PRIMITIF 2015		
<u>DEPENSES</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
	-	
AMORTISSEMENTS	818.00	
CERCUEILS	4 000.00	
FOSES	1 000.00	
ASSURANCE	700.00	
SOINS	1 000.00	
PERSONNEL	2 000.00	
REMBOURSEMENT MAIRIE	1 500.00	
MATERIEL		818.00
	11 018.00	818.00
<u>RECETTES</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
	-	-
OBSEQUES	8 491.22	
EXCEDENT 2014	2 526.78	
AMORTISSEMENTS		818.00
	11 018.00	818.00

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le Budget Primitif de la Régie des Pompes Funèbres.

- **EAUX ET ASSAINISSEMENT :**

Monsieur Bitter donne lecture du Compte Administratif du service des Eaux et de l'Assainissement :

COMPTE ADMINISTRATIF 2014		
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
ELECTRICITE	10 996.18	
ENTRETIEN RESEAUX	3 873.53	
TRANSPORT ET TRAITEMENT BOUES	9 105.46	
CURAGE EGOUTS	3 247.74	
ENTRETIEN ROQUEFOURCADE	8 843.61	
REPARATION BOB CAT	974.96	
ANALYSES	1 830.46	
SATED	772.10	
REMBOURSEMENT PERSONNEL A LA COMMUNE	27 014.40	
INTERETS DES EMPRUNTS	7 158.25	
AMORTISSEMENT BIENS	42 721.00	
REVERSEMENTS AGENCE DE L'EAU	32 993.00	
ANNULATIONS REDUCTIONS	1 757.02	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		12 225.00
CAPITAL EMPRUNTS		4 921.19
COMPTEURS		1 701.16
AEP AVENUE D'ARGELIERS		19 436.64
DOSSIER SUBVENTION AEP MONTPLO		3 840.00
BRANCHEMENTS		12 205.71
DEFICIT 2013		16 762.98
	151 287.71	71 092.68
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
REDEVANCE POLLUTION+MODERNISATION		
RES+PRELEVTE	29 889.59	
EAU	57 210.28	
ASSAINISSEMENT	36 771.16	
BRANCHEMENTS	9 093.75	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	12 225.00	
EXCEDENT REPORTE	190 491.78	
FCTVA		7 200.00
AFFECTATION DE RESULTAT		116 762.98
AMORTISSEMENT BIENS		42 721.00
TOTAL	335 681.56	166 683.98

Dépenses Ordinaires:151 287.71

Recettes Ordinaires: 335 681.56

Excédent ordinaire cumulé: 184 393.85

Dépenses Investissement : 71 092.68

Recettes Investissement : 166 683.98

Excédent Investissement: 95 591.30

Monsieur Bitter demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le Compte Administratif du service des Eaux et de l'Assainissement.

Monsieur Bitter présente le Budget Primitif du service des Eaux et de l'Assainissement élaboré par Madame le Maire :

BUDGET PRIMITIF 2015		
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	109 042.08	
TAXES	33 000.00	
ELECTRICITE	20 000.00	
TRAITEMENT DES BOUES	30 000.00	
ENTRETIEN ROQUEFOURCADE	14 000.00	
ANALYSES	5 000.00	
CONCOURS CONSEIL GENERAL	2 000.00	
ENTRETIEN RESEAUX	25 000.00	
ENTRETIEN STEP	25 000.00	
REMBOURSEMENT FRAIS COMMUNE	30 000.00	
INTERETS EMPRUNTS	6 942.00	
ANNULATIONS REDUCTIONS	5 000.00	
AMORTISSEMENTS	43 959.62	
EAU MONTPLO		210 000.00
STEP		75 000.00
ETUDES SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT		50 000.00
DUP		50 000.00
RESEAUX		70 000.00
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		12 225.00
POSTE RELEVEMENT		10 000.00
CAPITAL EMPRUNTS		5 138.00
RESEAUX IMPASSE DES TROIS SIX		20 000.00
	348 943.70	502 363.00
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EAU	55 000.00	
ASSAINISSEMENT	51 000.00	
TAXES	33 000.00	
BRANCHEMENTS	10 000.00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	12 225.00	
EXCEDENT REPORTE	184 393.85	
PFAC	3 324.85	
EXCEDENT REPORTE		95 591.30
TVA		5 500.00
EMPRUNT		120 000.00
SUBVENTIONS		128 270.00
AMORTISSEMENT BIENS		43 959.62
VIREMENT SECTION ORDINAIRE		109 042.08
	348 943.70	502 363.00

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le Budget Primitif du service des Eaux et de l'Assainissement.

- **COMMUNE :**

Monsieur Bitter donne lecture du Compte Administratif de la Commune élaboré par Madame le Maire :

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

<u>DEPENSES</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
CHARGES A CARACTERE GENERAL	195 469.72	
CHARGES DE PERSONNEL	335 781.45	
PART A CHARGES INTERCOMMUNALES	40 662.94	
SUBVENTIONS VERSEES	26 775.00	
INDEMNITE ELUS	26 773.55	
INTERETS DES EMPRUNTS	16 516.71	
REVERSEMENT FISCALITE CNAUTE CNES	23 272.00	
AMORTISSEMENTS ETUDES PLU	2 154.00	
VOIRIE		47 379.42
BATIMENTS		55 389.52
MOBILIER MATERIEL		10 348.06
CLUB HOUSE		187 632.71
AVENUE DE NARBONNE		428 014.94
PLU		3 146.18
WC ECOLES		5 016.17
ECLAIRAGE PUBLIC		898.92
ACHAT REMISE TAILHADES		31 481.28
CAPITAL DES EMPRUNTS		14 436.90
INTEGRATION PLU		5 975.24
	667 405.37	789 719.34
<u>RECETTES</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
EXCEDENT REPORTE	447 638.81	
PRODUITS DES SERVICES	19 513.40	
IMPOTS ET TAXES	294 395.00	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	322 598.04	
PRODUITS DIVERS	2 336.28	
IMPOTS PYLÔNES	38 601.00	
REMBOURSEMENT SALAIRES	31 979.28	
REMB EAU+PF	28 268.40	
TAXE SUR L'ELECTRICITE	19 481.00	
DOTATION DE SOLIDARITE COMM COMMUNES	24 481.00	
DROITS DE MUTATION	33 333.97	
FPIC	12 778.00	
EXCEDENT INVESTISSEMENT 2014		126 987.46
TVA		17 709.01
TAM		7 184.75
SUBVENTION H.P 2013		12 500.00
SUBVENTION CLUB HOUSE DEPARTEMENT		8 602.00
SUBV ECLAIRAGE PUBLIC HERAULT ENERGIES		6 009.60
SUBV LOGEMENT POSTE REGION		2 700.00
SUBV CHAUDIERE HERAULT ENERGIES		8 192.00
CAUTION LOYERS		1 182.39
INTEGRATION ETUDES PLU		5 975.24
AMORTISSEMENTS PLU		2 154.00
PHOTOVOLTAÏQUES		23 400.00
EMPRUNT AVENUE DE NARBONNE		100 000.00
	1 275 404.18	322 596.45

Dépenses Fonctionnement =	667 405.37
Recettes Fonctionnement =	1 275 404.18
Excédent Fonctionnement =	607 998.81
Dépenses Investissement =	789 719.34
Recettes Investissement =	322 596.45
Déficit Investissement =	467 122.89
Affectation de résultats 2015 =	467 122.89
Excédent à reprendre 2015 =	140 875.92

Monsieur Bitter demande au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le Compte Administratif de la Commune.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le budget qui va lui être proposé est équilibré sans avoir recours à une augmentation des impôts. Elle propose donc de voter les taux d'imposition au même niveau que l'an passé à savoir :

- Taxe d'Habitation _____ 11.41%
- Foncier Bâti _____ 19.99%
- Foncier Non-Bâti _____ 58.88%

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les taux des Impôts Locaux à :

- 11.41% pour la T.H
- 19.99% pour le F.B
- 58.88% pour le F.N.B

Monsieur Bitter présente le Budget Primitif de la Commune élaboré par Madame le Maire :

BUDGET PRIMITIF 2015

SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
EAU GAZ ELECTRICITE CARBURANT	57 000.00	
ALIMENTATION	20 000.00	
ENTRETIEN VOIES RESEAUX BATIMENTS	45 000.00	
FETES ET CEREMONIES	15 000.00	
ASSURANCES	20 000.00	
AFFRANCHISSEMENTS TELECOMMUNICATION	8 500.00	
IMPOTS FONCIERS	8 000.00	
LOCATIONS MOBILIERES	25 000.00	
AUTRES FOURNITURES ET ENTRETIEN	96 500.00	
CHARGES DE PERSONNEL	390 500.00	
PARTICIPATION COMMUNAUTE COMMUNES	25 000.00	
INDEMNITES ELUS	32 000.00	
CONTRIBUTION ORGA DE REGROUPEMENT	39 531.00	
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	25 975.00	
INTERETS DES EMPRUNTS	17 148.00	
AMORTISSEMENTS	2 533.00	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	97 736.00	
DEPENSES IMPREVUES	19 452.92	
REMBOURSEMENT SCE EAUX POMPES FUN		30 000.00
REMBOURSEMENT SALAIRES CONTRATS AIDES REGIES		30 000.00
CONTRIBUTIONS DIRECTES		296 000.00
DOT SOLIDARITE COMMUNAUTE COMMUNES		20 000.00
AUTRE REVERSEMENT D'IMPOTS		91 000.00
DOTATION DE L'ETAT		231 000.00
REVENU DES IMMEUBLES		86 000.00
EXCEDENT 2014		140 875.92
	944 875.92	944 875.92
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
DEFICIT 2014	467 122.89	
CAPITAL DES EMPRUNTS	19 871.00	
OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (DE FANIS)	20 700.00	
VOIRIE	75 000.00	
BATIMENTS	45 000.00	
MATERIEL MOBILIER	30 000.00	
CLUB HOUSE	10 000.00	
PLU	50 000.00	
SANITAIRES POSTE	8 000.00	
ECLAIRAGE PUBLIC	12 000.00	
ANCIEN BOULODROME	75 000.00	
APPARTEMENT ECOLE	12 000.00	
REMISE VIDAL	40 000.00	
AFFECTATION DE RESULTAT		467 122.89
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		97 736.00
AMORTISSEMENTS		2 533.00
FCTVA		90 000.00
TAM		10 000.00
EMPRUNT		35 000.00
SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL		22 602.00
SUBVENTIONS HERAULT ENERGIES		14 000.00
SUBV RESERVE PARLEMENTAIRE (Tropéano)		10 000.00
SUBVENTIONS REGION		95 000.00
TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS (DE FANIS)		20 700.00
	864 693.89	864 693.89

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le Budget Primitif de la Commune.

2/ RECRUTEMENT D'UN PERSONNEL DE REMPLACEMENT PAR LE CENTRE DE GESTION A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2015

Monsieur VALETTE devant s'absenter pendant une période de 2 mois pour raison de santé, Madame AZEMA a accepté d'essayer d'assumer l'intérim pendant cette période. Cela lui permettra de se familiariser avec la fonction et de décider si elle souhaite assumer cette tâche après le départ en retraite de Monsieur VALETTE. Il y a donc lieu de recruter, par le service de remplacement du Centre de Gestion auquel nous adhérons, un Agent Administratif pour une période de deux mois. Madame le Maire propose donc de faire appel au CDG pour ce recrutement à compter du 1^{er} avril 2015 jusqu'au 31 Mai 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés accepte la proposition de Madame le Maire.

3/QUESTIONS DIVERSES

Subventions Eau Potable et Assainissement

Le Conseil Général et l'Agence de l'Eau conditionnent leurs subventions à un prix plancher pour l'eau (0.90 €) et pour l'assainissement (0.70 €). Nous avons atteint ces prix dans le vote du Budget Primitif. Toutefois, 0.70 € étant le prix plancher, les subventions du Conseil Général sont limitées à 22,5 % du .H.T. Il faudrait un prix de 1.30 € pour atteindre 30 %. Il est possible d'obtenir le taux maximum de subvention de 30 % en adhérant au Fonds de solidarité Eau. La cotisation annuelle pour notre Commune est d'environ 450 € l'an. Madame le Maire demande donc d'adhérer au Fonds de Solidarité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, accepte la proposition de Madame le Maire.

A 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

Le Secrétaire,

Madame le Maire,